

Demande de maintien de l'assurance dans la Caisse de pension

(au sens de l'art. 18 du Règlement des prestations)

Par la présente, je demande le maintien de l'assurance conformément à l'art. 47a LPP. Mon contrat de travail a été résilié par mon employeur après que j'ai atteint l'âge de 55 ans révolus.

1. Informations personnelles

Nom/Prénom	
Rue/N°	
NPA/Localité	
Date de naissance	
N° PID	
Téléphone privé	
E-mail privé	

2. Maintien de l'assurance

Date de fin des rapports de travail	
Ma capacité de gain en % s'élève actuellement à (de 0% à 100%)	%
Salaire assuré souhaité aux fins de constitution de la prévoyance vieillesse (pas de montant minimum, CHF 0 possible, au maximum le dernier salaire assuré)	CHF
Salaire assuré souhaité aux fins de couverture des risques de décès et d'invalidité (au minimum salaire assuré pour la prévoyance vieillesse, min. CHF 15'120, au maximum le dernier salaire assuré) <small>Le salaire assuré est déterminant pour les prestations, les indications sur MyPension/certificat d'assurance peuvent différer (Rente AI 70% du salaire assuré. Rente d'enfant AI 15%, rente de conjoint 66%, rente d'orphelin 20% de la rente AI)</small>	CHF

Après acceptation de la demande, vous recevrez un bulletin de versement. Le paiement des cotisations se fait mensuellement par virement (ordre permanent).

3. Signature

Je confirme que je ne suis actuellement affilié(e) à aucune autre institution de prévoyance. Si j'entre dans une nouvelle institution de prévoyance à l'avenir, je dois en informer sans délai la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse).

Lieu, date

Signature de la personne assurée

Veuillez envoyer le formulaire signé au plus tard un mois après la fin de vos rapports de travail à la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse), JPKS. E-mail: Pension.Fund@mypension.ch